
Levée de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794)

Jean-Jacques Régis de Cambacérès, François-Antoine de Boissy d'Anglas, Jean Pelet, Paul-Augustin Lozeau, François-Sebastien-Christophe Laporte, René Eschasseriaux (jeune), Pierre-Marie-Augustin Guyomar

Citer ce document / Cite this document :

Cambacérès Jean-Jacques Régis de, Boissy d'Anglas François-Antoine de, Pelet Jean, Lozeau Paul-Augustin, Laporte François-Sebastien-Christophe, Eschasseriaux (jeune) René, Guyomar Pierre-Marie-Augustin. Levée de la séance du 25 vendémiaire an III (16 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 216;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17699_t1_0216_0000_2

Fichier pdf généré le 07/10/2019

ciété est établie. Cette copie sera et demeurera affichée dans le lieu des séances de la municipalité.

ART. VIII. – A Paris, l'envoi prescrit par l'article précédent, sera fait à l'agent national près la commission de police administrative; et l'affiche ordonnée par le même article aura lieu dans la salle des séances de cette commission.

ART. IX. – La formation, l'envoi et l'affiche des tableaux ordonnés par les trois articles précédents, seront renouvelés dans les deux premières décades de nivôse prochain, et ensuite de trois mois en trois mois.

ART. X. – Tout contrevenant à une disposition quelconque du présent décret sera arrêté et détenu comme suspect (144).

La séance est levée.

Signé, CAMBACÉRÈS, président;
BOISSY [d'ANGLAS], PELET,
A.P. LOZEAU, LAPORTE,
ESCHASSERIAUX jeune,
Pierre GUYOMAR, secrétaires (145).

AFFAIRES NON MENTIONNÉES AU PROCÈS-VERBAL

40

SALLENGROS : Citoyens collègues, l'agriculture et le commerce sont à coup sûr les sources principales de l'abondance, de la prospérité et du bonheur public; or, c'est avec raison que la Convention nationale porte l'attention la plus sérieuse pour les améliorer et leur donner le degré de perfection dont ils sont susceptibles dans les diverses parties de la République.

Pour y parvenir, on a entendu, avec le plus vif intérêt, différentes motions, plusieurs discours prononcés à cette tribune ou à la barre, qui présentaient des lumières, des réflexions avantageuses; et pour en accélérer l'effet, vous les avez renvoyées aux comités compétents, pour en faire les rapports le plus promptement possible.

Je dois compte à la patrie des connaissances que j'ai pu acquérir dans les commissions dont j'ai été chargé, ou que j'ai apprises par les localités que j'ai habitées ou fréquentées.

(144) P.-V., XLVII, 199-201. C 321, pl. 1336, p. 6, minute de la main de Delmas, rapporteur. *Bull.*, 25 vend.; *Débats*, n° 754, 382-383; *Moniteur*, XXII, 244; *Ann. Patr.*, n° 654; *Ann. R.F.*, n° 26; *C. Eg.*, n° 789; *F. de la Républ.*, n° 26; *J. Fr.*, n° 751; *J. Mont.*, n° 5; *J. Paris*, n° 26; *J. Perlet*, n° 754; *J. Univ.*, n° 1786; *Mess. Soir*, n° 790; *M.U.*, XLIV, 408; *Rép.*, n° 26.

(145) P.-V., XLVII, 201.

Je fixe le cours de la Sambre, et je m'y arrête : la Sambre a sa source dans le territoire de Frémy, aux confins du département de l'Aisne, à deux petites lieues de Landrecies.

Déjà la Sambre est navigable à Landrecies; elle continue de l'être jusqu'à son embouchure, c'est-à-dire jusqu'à la Meuse, et indirectement jusqu'au Rhin.

Tout le monde sait, ou peut aisément savoir, les denrées de première nécessité que produisaient si abondamment la Belgique, le pays de Liège et quantité d'autres provinces dont nos braves et intrépides frères d'armes ont chassé les vils satellites des tyrans coalisés contre la cause de l'égalité et de la liberté.

Le fer, l'acier, le cuivre, l'étain, la potasse, le chanvre, le bois de charpente et de construction, les ardoises, la houille ou le charbon de terre, telles sont les riches productions qui y croissent ou qu'on en extrait.

Il n'est pas étonnant qu'avec ces productions les habitants du pays soient si opulents, et qu'ils soient parvenus à rendre leur terrain un des plus fertiles qui soient dans l'Europe.

Depuis longtemps les cultivateurs et les habitants laborieux du département du Nord, vers le sud-est, ceux de l'Aisne et des Ardennes, pour fertiliser les champs qu'ils exploitent, vont chercher à grands frais le charbon et les cendres dites de mer, qu'on y trouve si facilement, et que les frais de transport rendent trop rares.

Il y a aussi très longtemps que des ingénieurs instruits, et que leurs talents ont rendus recommandables, ont démontré qu'un petit canal d'une excavation peu coûteuse, également avantageux à la défense de la République et à son commerce, était suffisant pour transporter, avec peu de dépenses, ces diverses marchandises dans la majeure partie de la France.

Voici comme s'exprime le général Lafitte, commandant du génie, dans un de ses mémoires qu'on trouve au comité des Travaux publics : « Le projet de jonction de l'Escaut à la Sambre et à l'Oise a été détaillé en 1781 et 1782, et nous avons tâché, dit-il, d'y réunir tous les avantages de la défense et du commerce. »

Par ce projet, Lafitte expose que la longueur de l'excavation pour la jonction de la Sambre à l'Oise, est de quatorze mille toises, et que la dépense se monte à 2 millions.

Duclos, ingénieur en chef du département du Nord, reconnaît, par un tableau de navigation intérieure par lui fait et rédigé à Dunkerque, le 19 ventôse dernier, qu'il existe plusieurs projets anciens et modernes, dans les bureaux de la guerre et de l'intérieur, relatifs au canal de jonction de la Sambre à l'Oise, par le Noirieux, entre Guise et Landrecies. Il ajoute, dans ce mémoire, que le département du Nord n'a aucunes pièces ni renseignements à cet égard, pour la partie qui le concerne. Ne doit-on pas supposer que la dernière proposition de cet ingénieur est pour le moins erronée, quand je puis affirmer à la Convention nationale, à la République entière, que j'ai été un de ceux qui présentèrent, dans le mois de décembre 1790, et remirent sur les bureaux du conseil général de ce département un mémoire imprimé qui dé-